



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont peu représentés, 6 % contre 15 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est élevée (37 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur, 48 % contre 45 % pour le secteur.
- Les ouvriers sont peu nombreux.



Taux de féminisation conséquent

La proportion de femmes est très importante avec des taux particulièrement élevés dans les catégories professions intermédiaires et employés.

Répartition des salariés par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	6 %	15 %	18 %
Professions intermédiaires	37 %	33 %	30 %
Employés	48 %	45 %	46 %
Ouvriers	9 %	7 %	6 %
Total	100 %	100 %	100 %



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadres. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des « salariés » qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle comprend les techniciens, agents de maîtrise, infirmières, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Taux de féminisation par catégorie sociale

Catégories sociales			Ompl
Cadres	63 %	77 %	67 %
Professions intermédiaires	86 %	89 %	79 %
Employés	94 %	96 %	93 %
Ouvriers	71 %	85 %	76 %
Moyenne	87 %	90 %	83 %



TAUX DE FÉMINISATION ASSEZ STABLE

Le taux de féminisation observé entre 2008 et 2013 est relativement constant malgré quelques variations.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
2008	62 %	88 %	98 %	68 %
2009	64 %	89 %	97 %	76 %
2010	64 %	88 %	98 %	68 %
2011	63 %	87 %	96 %	73 %
2012	69 %	87 %	95 %	71 %
2013	63 %	86 %	94 %	71 %



Dans la branche, en 2008, 62 % des cadres étaient des femmes contre 63 % en 2013.

Répartition des salariés par région et catégorie sociale

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	7 %	34 %	52 %	7 %	100 %
Bourgogne-Franche-Comté	5 %	32 %	53 %	10 %	100 %
Bretagne	5 %	39 %	40 %	16 %	100 %
Centre-Val de Loire	NS*	23 %	60 %	11 %	100 %
Corse	NS*	NS*	NS*	NS*	100 %
DOM	NS*	28 %	56 %	10 %	100 %
Grand Est	2 %	39 %	45 %	13 %	100 %
Hauts-de-France	3 %	37 %	48 %	12 %	100 %
Île-de-France	7 %	40 %	46 %	7 %	100 %
Normandie	5 %	39 %	42 %	14 %	100 %
Nouvelle Aquitaine	2 %	42 %	48 %	8 %	100 %
Occitanie	7 %	42 %	41 %	10 %	100 %
Pays de la Loire	6 %	31 %	56 %	8 %	100 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6 %	39 %	48 %	7 %	100 %
Moyenne branche	6 %	37 %	48 %	9 %	100 %
Moyenne secteur	15 %	33 %	45 %	7 %	100 %
Moyenne OMPL	18 %	30 %	46 %	6 %	100 %

* NS: Non significatif